



MODE d'emploi

Le bulletin des compétences essentielles

Le TRÉAQFP : Un réseau, une force, une vision 

Les membres du comité sur les compétences essentielles et la formation de base en entreprise vous présentent le bulletin de liaison « **MODE d'emploi** ». Le comité, composé de représentants de commissions scolaires et du Comité sectoriel de la main-d'œuvre en textile, est piloté par la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP).

« **MODE d'emploi** » est publié trois fois par année. Il permet de diffuser des informations incontournables pour les partenaires du marché du travail. Pour consulter les trois premières éditions, [cliquez ici](#).

Pour plus d'information sur les services que les commissions scolaires peuvent offrir aux entreprises et aux partenaires du marché du travail, communiquez avec Diane Pouliot à pouliot.diane@treaqfp.qc.ca ou au 450-616-0565.

Quand une entreprise ferme, vaut mieux prévenir... que guérir!

Par Diane Pouliot, agente de développement, TRÉAQFP

À Sherbrooke, les Sœurs de la Présentation de Marie gèrent une résidence de personnes âgées ainsi qu'une infirmerie. Elles fermeront les portes du couvent et de la résidence en 2012. Dans le but de préparer la transition de leurs 60 employés, les Sœurs ont annoncé cette fermeture à leur personnel en 2010. Dès lors, les représentants syndicaux ont amorcé les démarches pour faciliter la transition de chaque travailleur vers un nouvel emploi en augmentant ses compétences et son employabilité.

MODE d'emploi a interrogé à ce sujet Jean Pellerin, conseiller en main-d'œuvre pour les services aux entreprises à la Direction régionale d'Emploi-Québec en Estrie.

La maison centrale des Sœurs de la Présentation de Marie à Sherbrooke est ouverte depuis 1952. Le taux de roulement de la main-d'œuvre est faible et plusieurs employés ont plus de 45 ans. La fermeture entraînera la perte d'emplois semi-spécialisés, notamment de 24 postes de préposé aux malades, de 12 postes d'aide-cuisinier et de 8 postes de préposé à la maintenance. Plusieurs de ces travailleurs ne possèdent aucun diplôme.

Une formule adaptée pour soutenir les travailleurs

D'emblée, M. Pellerin indique qu'il est très rare qu'une entreprise amorce deux ans avant sa

fermeture un processus d'aide au reclassement. « Les sœurs souhaitent y aller progressivement, car la majorité des employés travaille à la résidence depuis plusieurs années et possède peu d'acquis scolaires. De plus, les activités aux bénéficiaires doivent se poursuivre malgré cette annonce. » Il spécifie qu'Emploi-Québec a eu recours au service du comité de reclassement à entrée continue (CREC), une formule mieux adaptée qu'un comité régulier pour soutenir les travailleurs. « Avec l'appui d'une conseillère en orientation, on a mené des entrevues avec chacun des employés nécessitant une aide en reclassement. Un plan d'action individuel a alors été préparé à leur égard » ajoute M. Pellerin.



Les responsables du comité, en partenariat avec Emploi-Québec, ont sollicité la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS). Cette dernière a démarré, à l'automne 2010, le processus de reconnaissance des acquis et des compétences pour les préposés aux malades de l'infirmerie. Le but est de reconnaître leurs acquis en vue du diplôme d'études professionnelles (DEP) en Assistance à la personne en établissement de santé. Une conseillère de la Commission scolaire a rencontré les préposés et a vérifié leurs compétences selon les modules du DEP. Quant aux employés responsables de la maintenance de l'édifice, ils ont été invités à s'inscrire à l'attestation d'études professionnelles Hygiène et salubrité en milieux de soins.

Quand une entreprise ferme, vaut mieux prévenir... que guérir! (suite)

En 2011-2012...

En 2011, le comité d'aide au reclassement compte, entre autres, mettre sur pied de la formation de base en français et en mathématiques ainsi que le programme d'insertion socioprofessionnelle Aide général à l'entretien en établissement de santé (AGES). Quelques mois avant la fermeture, le syndicat, en collaboration avec Emploi-Québec, poursuivra ses efforts pour que chaque travailleur acquière de nouvelles compétences profes-

sionnelles, profite de toutes les mesures et services qui sont disponibles, et décroche un nouvel emploi.

D'ici la fin 2012, les religieuses des Sœurs de la Présentation de Marie de Sherbrooke déménageront dans la maison-mère à Saint-Hyacinthe. L'employeur, le syndicat local et Emploi-Québec auront alors déployé tous les efforts nécessaires pour diminuer les impacts de cette fermeture. ■

À propos de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Chaque commission scolaire compte un service de reconnaissance des acquis et des compétences, appelé plus couramment RAC. Vous est-il déjà arrivé d'éprouver des difficultés à expliquer simplement la RAC à un travailleur ou à un employeur? Chantale Lemay, conseillère pédagogique à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, vous propose une façon simple d'expliquer le processus de RAC.

Convertissez l'expérience des travailleurs en diplôme

Par Chantale Lemay, conseillère pédagogique, Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Bilan individuel

Le processus de la reconnaissance des acquis et des compétences est un **bilan individuel des compétences reconnues** dans le cadre du Diplôme d'études professionnelles (DEP) délivré par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Évaluation

Le travailleur doit alors démontrer les compétences qu'il possède. Il est ainsi évalué, pour chacune des compétences qu'il veut faire reconnaître, par un évaluateur reconnu par la commission scolaire.

Formation

Le travailleur recevra de la formation spécifique pour les compétences qu'il n'a pas eu la chance de développer au cours de ses expériences de travail. Il n'aura pas à réapprendre ce qu'il sait déjà, car la formation sera adaptée à sa situation personnelle.

Quels sont les avantages retirés par l'entreprise?

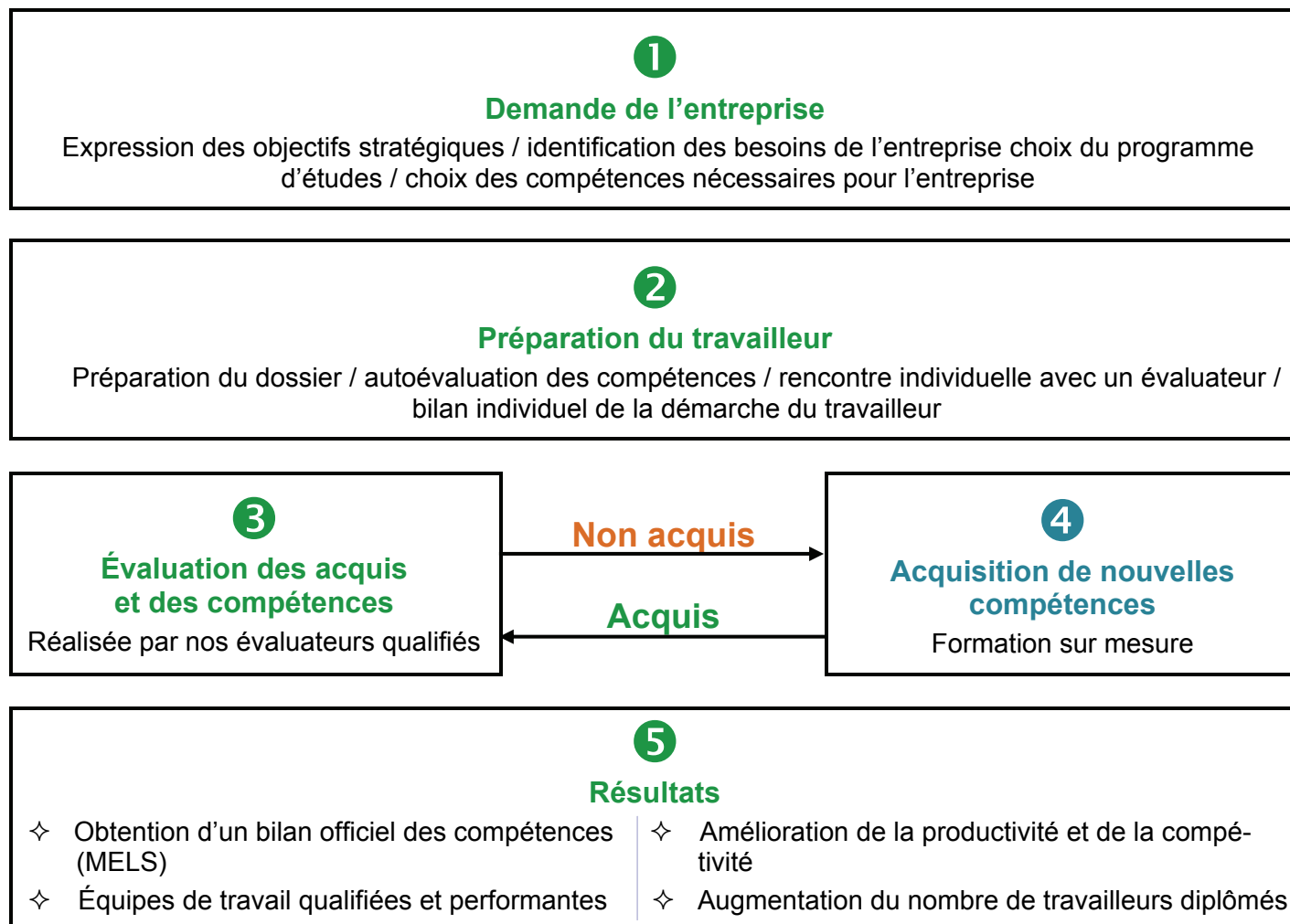
- ✧ Détenir des équipes de travail plus performantes et plus qualifiées;
- ✧ Avoir en main le bilan des compétences de chaque employé;
- ✧ Recevoir un plan de formation qui tient compte des compétences déjà développées au sein de l'entreprise;
- ✧ Augmenter la productivité et la compétitivité de l'entreprise;
- ✧ Accroître la polyvalence des travailleurs;
- ✧ Renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise et diminuer le taux de roulement.

Pourquoi le travailleur voudrait-il entreprendre une telle démarche?

- ✧ Pour obtenir une formation qui tient compte de ce qu'il sait déjà;
- ✧ Pour recevoir la reconnaissance officielle de tout ce qu'il a appris sur le marché du travail ou dans ses expériences personnelles;
- ✧ Pour améliorer ses connaissances des procédés ou de nouvelles techniques;
- ✧ Pour obtenir un bilan de ses connaissances acquises;
- ✧ Pour acquérir une meilleure qualification professionnelle;
- ✧ Pour décrocher des promotions au sein de l'entreprise.

Les 5 étapes du processus de RAC

Organisées et supervisées par les conseillers aux entreprises des commissions scolaires



Étapes financées par le Ministère de l'Éducation, des Sport et des Loisirs
 Étape financée par l'entreprise (possibilité d'aide financière)

Pour plus d'information, communiquez avec la personne responsable de la RAC dans la commission scolaire de votre localité. ■

L'Observatoire compétences-emplois sur la formation continue et le développement des compétences



L'Observatoire compétences-emplois a vu le jour en mars 2010. Il vise à soutenir la réflexion, la prise de décision et l'action des partenaires des réseaux de la formation continue. Lancé par le *Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l'éducation permanente (CIRDEP)* de l'UQAM et la *Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)* qui en assure le financement, l'Observatoire offre un service de veille internationale et de recherches dans le champ de la formation continue, du développement et de la reconnaissance des compétences. C'est aussi un lieu d'échanges entre chercheurs, décideurs, gestionnaires, professionnels et praticiens de la formation.

L'Observatoire compétences-emplois sur la formation continue et le développement des compétences (suite)

Les plus récentes publications relatives à la formation de base en milieu de travail :

- ✧ [La formation de base dans les petites et moyennes entreprises — Pratiques et modèles novateurs : Recherche-action collaborative avec des formateurs : un jeu de rôle formatif](#)
- ✧ [La formation de base dans les petites et moyennes entreprises — Pratiques et modèles novateurs : quatre études de cas](#)
- ✧ [L'intégration de l'ordinateur dans la formation de base offerte en milieu de travail](#)

Pour plus d'information sur l'Observatoire compétences-emplois, consultez le [site Web](#) .



Les services offerts aux entreprises par le réseau de l'éducation — Avis du Conseil supérieur de l'éducation

La Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) accueille positivement l'avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) : *Les services offerts aux entreprises par le réseau de l'éducation : pour un meilleur accès aux ressources collectives*.

Les constats identifiés dans ce document ainsi que les recommandations qui s'en dégagent rejoignent des préoccupations du réseau des commissions scolaires dont,

- ✧ la nécessité de mieux faire connaître les services publics offerts aux entreprises;
- ✧ l'importance d'une plus grande reconnaissance de l'expertise de la part de l'ensemble des réseaux, tant publics que privés;
- ✧ l'incontournable collaboration entre le réseau de l'éducation et de la main-d'œuvre;
- ✧ l'importance d'assurer les ressources indispensables au maintien et à la continuité de l'offre de service.

L'avis décrit bien la flexibilité de l'offre de service

des commissions scolaires en matière de formation continue. Cette offre inclut à la fois la formation créditée et non créditée de même que la formation sur mesure.

Le CSE a mené une enquête, entre autres, auprès de responsables des services aux entreprises (SAE) des commissions scolaires, des cégeps, des collèges privés subventionnés et des universités qui offrent de tels services. Il a aussi dirigé des entrevues de groupe avec des représentants d'entreprises, des enseignants affectés aux SAE et auprès de travailleurs en formation. À la suite des entrevues auprès des entreprises, il ressort que ces dernières connaissent peu ou ne connaissent pas les services aux entreprises du réseau de l'éducation. Par contre, les entrevues menées auprès des employeurs démontrent que les entreprises qui ont eu recours à ces services en sont grandement satisfaites.

Le texte complet de l'avis est accessible sur le site Internet du Conseil supérieur de l'éducation (www.cse.gouv.qc.ca). Il est aussi possible d'en demander un exemplaire en téléphonant au 418 643-3851.

Le colloque de la TRÉAQFP **Un réseau de cœur, vers l'avenir**

Du 1^{er} au 3 juin 2011, aux portes de Charlevoix,
à l'hôtel du Château Mont-Sainte-Anne



La Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) organise un colloque dans les domaines de :

- ✧ l'éducation des adultes;
- ✧ la formation professionnelle;
- ✧ et la formation continue de la main-d'œuvre.

Le colloque s'adresse à toute personne intéressée par le développement de ces secteurs de formation.

Sous le thème, **Un réseau de cœur, vers l'avenir**, la TRÉAQFP propose...

- ✧ 40 ateliers d'information et d'échange donnés par des experts de la formation.
- ✧ Une vingtaine d'exposants.
- ✧ Des moments inoubliables sur le site enchanteur du Mont-Sainte-Anne.

Parmi les thèmes d'ateliers portant sur la formation de la main-d'œuvre et les services offerts aux entreprises :

- ✧ Quand les comités sectoriels de la main-d'œuvre collaborent avec les commissions scolaires
- ✧ L'engagement des entreprises dans la formation de la main-d'œuvre : présentation de représentants d'entreprises convaincus
- ✧ Les services offerts aux entreprises par le réseau de l'éducation : pour un meilleur accès aux ressources collectives - Avis du Conseil supérieur de l'éducation
- ✧ Des études de cas dans le domaine de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
- ✧ À propos du futur marché du travail et des nouvelles orientations d'Emploi-Québec

Coûts de l'inscription

389 \$ (taxes en sus)

Réduction de 15 % pour les commissions scolaires situées à 300 km et plus de Québec :
330,65 \$ (taxes en sus)

Les coûts comprennent le cocktail dinatoire du 1^{er} juin, les repas du 2 juin, ainsi que le petit-déjeuner du 3 juin.

Coûts de l'hôtel

159 \$ (taxes en sus)

Les organisateurs ont réservé un nombre important de chambres. Vous pourrez réserver votre chambre lors de l'inscription au colloque, soit en mars.

Information

Diane Pouliot

Tél. : 450 616-0565

pouliot.diane@treaqfp.qc.ca

Le programme et le formulaire d'inscription seront disponibles en mars 2011 au

www.treaqfp.qc.ca

Rédaction : Diane Pouliot avec la collaboration des membres du comité sur les compétences essentielles, de Louise Dionne, secrétaire générale de la TRÉAQFP et de Chantale Lemay de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.

Mise en page : Johanne Villeneuve, agente de bureau, TRÉAQFP